



La **Lorraine** sera définitivement rattachée à la France en 1766 au décès de Stanislas Leszczyński, suite aux dispositions du traité de Vienne de 1738.

La **Savoie** et le comté de **Nice** deviendront français en 1860, suite au traité de Turin, signé par Napoléon III avec l'Italie.

La carte ci-contre fait comprendre la notion de «**pré carré**», chère à Louis XIV. Au Nord et à l'Est, il fallait établir des frontières avec un tracé simple et homogène.